

## Les autres dossiers de cette plénière

### - Présentation du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage :

**Ce nouveau schéma copiloté par l'Etat et le Conseil Général repose sur la volonté d'élaborer un dispositif cohérent permettant la coordination de l'ensemble des réponses à apporter aux besoins en matière d'accueil des gens du voyage pour la période 2011-2016.**

En 2011, 21 aires d'accueil sont ouvertes pour une capacité de 580 places sur 1132 prescrites et 4 aires de grands passages pour une capacité de 560 places sur 1000 prescrites en 2003. En matière d'aires d'accueil, **le schéma de 2003 est complété par 98 places supplémentaires sur l'arrondissement de et une aire supplémentaire de 20 places à Izon.**

Concernant les grands passages, **le schéma révisé est renforcé avec l'inscription d'une aire supplémentaire sur la CUB, une aire de grand passage à Lesparre et une liste de terrains mis à disposition par les communautés de communes sur l'arrondissement de Langon.**

De plus, **ce nouveau schéma propose d'identifier les situations de sédentarisation à l'échelle de l'EPCI.** A cet effet, 700 familles ont été repérées sur l'ensemble du département. La sédentarisation est une priorité inscrite dans le schéma révisé qui met également l'accent sur l'accompagnement social et la scolarisation des enfants.

Le Conseil Général est fortement impliqué à travers l'accompagnement social des gens du voyage relevant du droit commun (RSA, accès et maintien dans le logement, prévention et protection de l'enfance) ; la participation aux frais de fonctionnement des aires d'accueil inscrites au schéma ; la participation aux MOUS " Habitat adapté" afin d'aider les communes et communautés de communes volontaires à développer des actions d'amélioration des conditions de logement des gens du voyage sur leur territoire.

### - Publication sur Internet de données publiques du Conseil Général de la Gironde :

**Le Conseil Général de la Gironde se lance dans l'Open Data.** En effet, la publication sur Internet des données publiques amplifie le cadre légal qui s'impose aux collectivités publiques en matière de diffusion de catalogue de données publiques.

Toutefois, au delà des simples obligations légales, ce projet vise à mesurer l'impact économique et social d'une mise à disposition gratuite permettant la réutilisation à des fins commerciales et non-commerciales d'un certain nombre de ces données. L'objectif est donc de participer à la création d'un environnement favorable à l'innovation et, plus largement, à l'économie sociale du territoire.

Ce mouvement d'ouverture bénéficiera autant aux citoyens et partenaires qu'aux agents des collectivités.

Le Conseil général de la Gironde fait donc le choix d'une exploitation durable et valorisante de ses ressources informationnelles, en relation avec le Conseil régional d'Aquitaine par la mise en place d'une plate-forme de publication mutualisée, en cherchant à maximiser leur ré-utilisabilité et leur accessibilité.

**Le département et la Région, dans l'élaboration de leur politique d'ouverture des données publiques, se sont orientés vers le choix d'une licence dite " libre " ou autrement nommée " Open Data Base License - ODBL " .**

**A titre d'expérimentation, les premiers jeux de données concernent la service de transport de voyageurs (horaires théoriques, localisation des points d'arrêts, détails des itinéraires disponibles), la localisation des antennes d'accès aux services fournis par le Conseil général (maisons départementales, équipements publics) ainsi que les informations géo-localisées à caractère environnemental correspondant aux compétences de la collectivité.** En fonction des demandes émanant du public ou des besoins des services, d'autres jeux de données pourront être proposés.

**- Cohérence Plan Climat Energie Girondin - Schéma Régional Climat Air Energie - Contribution actuelle Climat Air Energie du Conseil Général :**

La loi Grenelle II votée en 2010 a institué l'élaboration concertée d'un Schéma Régional Climat Air Energie à l'échelle régionale à laquelle sont associés les Départements, qui eux ont la responsabilité de la mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial, ensemble de mesures et d'actions compatible avec les orientations régionales.

Le Conseil Général s'inscrit donc pleinement dans ces politiques en construction. Sur le territoire girondin, il a déjà engagé dès 2005 nombres d'actions dans le cadre de l'Agenda 21 qui s'inscrit dans un référentiel national dont un des cinq enjeux est la lutte contre le changement climatique. Dans l'acte II de l'Agenda 21 de la Gironde voté au dernier budget primitif pour 2010-2012, plus d'une centaine d'actions contribuent déjà à cette finalité. Ces réalisations et l'expérience acquise sur la mise en œuvre des principes du Développement Durable permettent au Département d'apporter une contribution girondine pertinente à la stratégie territoriale de lutte contre le changement climatique en construction, à travers le futur Plan Climat Energie Territorial de la Gironde en cohérence avec le Schéma Régional Climat Air Energie. Il s'attachera tout particulièrement de part sa forte vocation sociale à ce que les plus démunis ne soient pas laissés de côté de ses politiques. Ainsi cette contribution met en exergues les actions et réalisations concrètes réalisées dans le cadre de l'agenda 21 qui touchent à :

- la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables dans les bâtiments : espaces infos énergies, FSL, aides pou l'amélioration de l'habitat, gestion des énergies dans les collèges et bâtiments départementaux, constructions durables, qualité de l'air, utilisation de ressources durables , réseaux chaleur bois, géothermie,...
  
- la consommation et production: incitation aux pratiques agricoles durables, soutien à l'agriculture de qualité, aux circuits courts, prévention déchets, réalisation de " routes propres " avec retraitement à froid des chaussées, organisation de manifestations publiques responsables, politique d'achats publics durables ;
  
- la mobilité : intermodalité, plan transport départemental, pistes cyclables, site de co-voiturage, développement des services numériques
  
- les filières énergétiques : schéma départemental des énergies renouvelables, plan climat girondin,...